



ASIE/PAKISTAN - Admission du recours d'une ONG chrétienne et refus de liberté sous caution pour les extrémistes musulmans ayant participé à l'attaque contre la Joseph Colony de Lahore

Lahore (Agence Fides) – Les extrémistes musulmans qui incendièrent le quartier chrétien connu sous le nom de Joseph Colony voici un an ne quitteront pas leurs cellules. En effet, ainsi que cela a été indiqué à Fides, ces jours derniers, la Haute Cour de Lahore a déclaré recevable le recours présenté par les avocats chrétiens à la demande de l'ONG LEAD (Legal Evangelical Association Development). Le recours tendait à s'opposer à la remise en liberté des extrémistes impliqués dans les violences antichrétiennes intervenues au sein de la Joseph Colony de Lahore les 8 et 9 mars 2013. Lors de cette attaque de masse, environ 180 édifices chrétiens – des maisons, des magasins et deux églises – furent incendiés.

La Haute Cour a considéré les preuves se basant sur des vidéos et sur des témoignages comme éclatantes, remarquant que l'épisode « a porté préjudice à l'image du Pakistan dans le monde », le dépeignant comme « un lieu dangereux pour les minorités ». Parmi les 83 personnes arrêtées en mai 2013, toutes musulmanes, et inculpées d'actes de terrorisme, 36 avaient en effet bénéficié de la liberté sous caution malgré les preuves à charge. Cette mesure se trouve par suite révoquée. L'attaque fut provoquée par une fausse accusation de blasphème portée contre le chrétien Savan Masih, qui aurait proféré des offenses contre le prophète Mahomet. Masih, bien que se proclamant innocent, demeure en prison dans l'attente d'un procès. (PA) (Agence Fides 04/02/2014)